

Paris,
le mardi 25 février 2020

Émetteur : UcanSS : Eléonora Russo, Chef de projet Formation – formation@ucanSS.fr / Institut 4.10 : Nelly Roig, Consultante/formatrice – nroig@institutquatredix.fr

Objet : Offre de formation Santé au travail Interbranche – Modules destinés au Management

Madame, Monsieur le Directeur,

L'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement des modules de formation destinés aux managers de l'Institution.

Dans un contexte d'une politique active de changement, de renforcement de la performance et de la qualité de service rendu en tant que délégataire d'une mission de service public, le manager est désormais un acteur clé, garant de la qualité de vie au travail (QVT).

Accompagner celles et ceux qui ont pour missions de contribuer au bien-être de leurs équipes et de s'assurer que tout est en place pour prévenir les risques psychosociaux demeurent des enjeux forts pour l'Institution.

I – PRESENTATION DU DISPOSITIF

L'offre de formation Santé au Travail Interbranche à destination des managers se compose des trois modules suivants :

- Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management ;
- Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance ;
- Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité.

II – OBJECTIFS

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management – 3 jours en présentiel (2 + 1)

- Identifier les enjeux liés à la Qualité de Vie au Travail (QVT) ;

- Situer la QVT au regard des 3 systèmes de prévention ;
- Repérer ce qui relève de mon rôle de manager au regard du plan d'action de l'entreprise ;
- Décrypter les mécanismes sous-jacents à la naissance des Risques Psycho-Sociaux (RPS) impactant la QVT ;
- Appliquer les méthodes d'analyse de situations de travail au regard de son équipe ;
- Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir.



Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance – 2 jours en présentiel

- Identifier ce que recouvre la Qualité de vie au travail (QVT) ;
- Distinguer les indicateurs de souffrance au travail ;
- Utiliser les outils d'entretien appropriés ;
- Distinguer ce qui relève de mon rôle de celui des autres acteurs.

Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité - 2 jours en présentiel

- Appréhender et repérer les différentes situations de violence et d'incivilité ;
- Sensibiliser les collaborateurs aux moyens d'y faire face et leur permettre de gagner en confiance ;
- Intervenir personnellement lorsque le cas se présente ;
- Proposer un accompagnement adéquat au collaborateur concerné et à l'équipe.

III – COUT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management

- en inter : 759 € par stagiaire
- en intra : 5 674 €

Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance

- en inter : 506 € par stagiaire
- en intra : 3783 €

Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité

- en inter : 469 € par stagiaire
- en intra : 2 739 €

Ces coûts ne comprennent pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

2020 : Modalités de prise en charge

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2020 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant [ICI](#).

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

IV - CALENDRIER ET MODALITES D'INSCRIPTION

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management		Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance		Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité	
Paris	9, 10 et 29 avril	Paris	24 et 25 mars	Paris	03 et 04 mars
		Paris	02 et 03 juin	Paris	09 et 10 juin
		Paris	29 et 30 septembre	Paris	06 et 07 octobre
		Paris	06 et 07 octobre	Paris	19 et 20 novembre

Vous retrouverez ce calendrier et les modalités d'inscription sur [le portail de l'Institut 4.10.](#)↗

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD

Directrice de la Formation Professionnelle